

ENSEIGNANTS(ES) EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

SESSION AUTOMNE 2023

- ▶ **Classe d'emploi** : Enseignants(es)
- ▶ **Département ou discipline** : Anglais (langue seconde)
- ▶ **Horaire** : Variable selon la charge de cours
- ▶ **Salaire annuel** : Prévu à la convention collective
- ▶ **Entrée en fonction** : Août 2023
- ▶ **Statut(s)** : Temps partiel

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante en Anglais (langue seconde), vous évoluerez dans un département dont les membres sont dévoués à l'accomplissement d'une même mission : celle de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu.

En plus d'une **charge d'enseignement**, la personne retenue se verra confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- ▶ Le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants(es);
- ▶ L'élaboration des plans de cours;
- ▶ L'implication dans les opérations du département liées :
 - à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation;
 - aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc.
- ▶ Participer aux autres activités départementales;
- ▶ Agir à titre de personne ressource pour les étudiants(es).

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE(S)

- ▶ Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine d'études jugé pertinent;
- ▶ Capacité d'intégration à l'équipe et à la structure départementale;
- ▶ Expérience en enseignement (enseignement collégial, un atout).



AUTRES EXIGENCES

- ▶ Les candidat(e)s convoqué(e)s en comité de sélection seront soumis à un test obligatoire portant sur la maîtrise de la langue française et pourront être évalués au sujet de leurs connaissances et leurs habiletés liées à l'emploi;
- ▶ Vous êtes une personne :
 - Intéressée par l'enseignement supérieur;
 - Consciente des exigences propres à la profession;
 - Apte à animer un groupe d'étudiants de façon dynamique et créative;
 - En mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
 - Reconnue pour démontrer un désir d'innover;
 - Qui fait preuve d'autonomie, de flexibilité et d'adaptation.

LE CADRE DE TRAVAIL

Le travail d'équipe, la recherche de solutions et d'idées créatives sont ce qui anime notre organisation. Avec nous, il sera possible de s'investir dans plusieurs projets stimulants, au sein d'un Cégep en plein développement !

- ▶ Échelle salariale prévue à la convention collective du personnel enseignant;
- ▶ Horaire flexible;
- ▶ Régime de retraite à prestations déterminées et programme d'assurance collective;
- ▶ Accès à un service de télémédecine;
- ▶ Programme de perfectionnement avantageux pour le développement des compétences;
- ▶ Accès gratuit à la salle d'entraînement du Cégep;
- ▶ À moins de 45 minutes de Montréal, loin de la congestion routière;
- ▶ Environnement stimulant et accès à une programmation variée d'activités annuelles;
- ▶ Gamme d'avantages sociaux des plus intéressants.

INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE OFFRE ?

Déposez votre candidature dans la section TRAVAILLER AU CÉGEP de notre site web entre le 27 juin et le 31 août 2023 :

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-604-01#postuler>

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.

